

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 avril 2015

2014 : un résultat opérationnel exceptionnel impacté par un ancien litige fiscal et une concentration d'actions volontaristes pour renforcer le business modèle d'Ethias

Le résultat opérationnel 2014 d'Ethias s.a.* est exceptionnel puisqu'il atteint **€ 409 millions** (en ce compris un résultat non récurrent de € 145 millions), ce qui constitue un montant jamais atteint dans l'histoire de l'entreprise (€ 226 millions en 2013). Ce résultat confirme la force du modèle d'entreprise, l'efficacité de son fonctionnement et sa rentabilité récurrente.

Malgré cela, le résultat final après impôt se clôture par une perte de **€ 135 millions**. Le résultat opérationnel a été en effet impacté négativement à la fois par la dotation à la réserve clignotant (- € 166 millions) et par la prise en compte du litige fiscal (- € 378 millions) suite à l'arrêt défavorable prononcé en novembre 2014 par la Cour d'appel au sujet du litige qui opposait en matière d'assurances pensions Ethias à l'administration fiscale depuis les années nonante.

L'encaissement global Non Vie (**€ 1,3 milliard**) augmente de 2 %, consolidant ainsi la place d'Ethias en tant que 3^e assureur belge.

L'encaissement global Vie (**€ 1,1 milliard**) connaît une baisse importante mais prévisible car il n'a pas bénéficié de primes uniques importantes en Collectivités comme en 2013.

L'encaissement total s'élève dès lors à **€ 2,4 milliards en 2014** (€ 2,7 milliards en 2013 et 2,4 milliards en 2012).

Du côté des particuliers, l'encaissement Non Vie augmente de 2 % à € 554 mios.

En ce qui concerne les collectivités et entreprises, l'encaissement Non Vie augmente également de 2 % à 738 € mios et l'encaissement Vie diminue de 23 %, il s'élève à € 1 milliard.

Le total du bilan d'Ethias s.a. s'élève à **€ 19,8 milliards** en 2014.

La marge de solvabilité réglementaire (Solvency I) à fin 2014 est couverte à hauteur de **179 %** (190 % en 2013). La marge de solvabilité économique (avec incorporation des plus-values latentes sur actions et participations) s'élève quant à elle à **201 %** (213 % en 2013).

La couverture du passif technique s'élève à 112 % (109 % en 2013). Ce ratio détermine la capacité pour la société à faire face à ses engagements. Il est en adéquation avec les exigences du régulateur et conforme aux bonnes pratiques du secteur.

En juillet 2014, l'agence de notation Fitch a annoncé une amélioration du rating d'Ethias s.a. qui est passé de BBB (perspective stable) à **BBB+ (perspective stable)**. Ce rating a été confirmé fin 2014 après la décision concernant le litige fiscal.

**Les comptes 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'administration d'Ethias s.a. réuni ce 3 avril. Ils seront présentés à l'approbation de l'assemblée générale qui aura lieu le 20 mai prochain.*

* * *

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ces dernières années, Ethias a largement prouvé que son business model est solide, parfaitement cohérent, fonctionnel et rentable. Cela lui permet d'assumer à la fois le poids de l'héritage du passé et aussi de se préparer aux normes de la nouvelle réglementation Solvency II, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2016 et qui a fait qu'Ethias a adopté une attitude extrêmement prudentielle dans la gestion des risques opérationnels, de gouvernance et financiers.

Toutes les entreprises du secteur doivent répondre à des scénarios extrêmes de baisse des taux à long terme et, en conséquence, renforcer leurs fonds propres économiques, qui constituent des réserves, qui ne doivent pas être confondus avec les fonds propres comptables de l'entreprise et qui sont destinés à couvrir des scénarios de risques.

Dès lors, confrontée à un contexte macro-économique de taux extrêmement bas, la priorité d'Ethias est de renforcer ses fonds propres économiques en vue de respecter les critères de Solvency II, sur lesquels tous les acteurs du secteur, dont tout particulièrement Ethias, travaillent à marche forcée depuis plusieurs années.

Pour ce faire, Ethias n'a pas attendu pour déjà implémenter, ces dernières années, une série de mesures importantes :

- la maîtrise des frais généraux,
- l'excellence opérationnelle,
- l'amélioration des pratiques de souscription,
- la réduction des frais de gestion des sinistres,
- le renforcement des forces de ventes,
- l'assainissement et la diminution du profil de risques des portefeuilles d'investissements,
- la mise en place d'une gouvernance de risques,
- différentes actions de réduction des réserves FIRST.

Toutes ces mesures étaient nécessaires mais se sont révélées non suffisantes au vu de la persistance de taux exceptionnellement bas, taux qui ont en outre brutalement chuté ces derniers mois (allant à contrario des analyses d'acteurs financiers et bancaires de référence prévoyant de manière répétée une reprise ou, au pire, une stabilisation desdits taux).

Afin d'anticiper de manière prudentielle cet environnement de taux bas, le Comité de direction d'Ethias, appuyé par le Conseil d'administration, a décidé d'engager de nouvelles mesures fortes pour renforcer la solvabilité du groupe en termes de Solvabilité II, en vue de l'entrée en vigueur de cette réglementation au 1^{er} janvier prochain.

Il s'agit notamment :

- de limiter l'impact des risques des marchés,
- d'analyser tous les instruments financiers permettant de renforcer les fonds propres économiques,
- de réaliser des efforts complémentaires sur l'ensemble des frais généraux (biens et services, informatique, frais de personnel),
- de poursuivre les actions permettant de diminuer les réserves du FIRST.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour rappel, les actions menées pour diminuer les réserves FIRST découlent de l'accord conclu en juin 2014 avec la Commission européenne lors duquel elle a approuvé la prolongation du plan de réorganisation d'Ethias, sous une forme modifiée, jusqu'au 31 décembre 2016.

Dans ce cadre, une nouvelle action a été menée de mi-février jusqu'au 31 mars dernier. Les clients des comptes FIRST A (d'avant septembre 2003) pouvaient bénéficier d'une prime de sortie de 4 années d'intérêts lors du rachat de leur contrat. Cette opération a dépassé toutes les attentes. Ethias ambitionnait en effet la sortie de l'ordre de 20 % des réserves (3,2 milliards au 31/12/2014) soit entre 600 et 700 millions.

Or, entre le 1er janvier et le 1er avril 2015, les assurés ont retiré plus de 1,7 milliard d'euros. Ce résultat aura un impact positif significatif sur la solvabilité de l'entreprise.

L'objectif aujourd'hui prioritaire pour Ethias est que l'ensemble des mesures volontaristes complémentaires qu'elle met en place sécurise la solvabilité II de l'entreprise, en améliorant les fonds propres économiques de l'ordre de 800 millions à un milliard d'euros. Tout est mis en œuvre pour réussir ce défi essentiel.

* * *

2014 - 2015 : poursuite de la dynamique d'innovation

En matière **d'innovation technologique**, Ethias a développé :

1. Un mini-site « Ethias Young » pour informer le public jeune sur les produits Auto et Incendie, ainsi que sur les App's disponibles ;
2. Un compte Twitter « EthiasYD » et une application « Ethias Young Drivers App » afin de les aider à adopter une conduite prudente en leur prodiguant de précieux conseils ;
3. La communication aux assurés par SMS pour les rachats FIRST ou CERTIFLEX et pour avertir les assurés du numéro d'immatriculation attribué par la DIV.
4. Le NPS (net promoter score), un outil permettant de mesurer le taux de satisfaction et de recommandation de l'ensemble des assurés ayant fait appel à Ethias. Les résultats obtenus font d'Ethias la compagnie d'assurances qui possède le taux de recommandation le plus élevé de Belgique.

Pour **les assurés particuliers**, Ethias a lancé :

1. un 2^e concept store à Wavre (après Brugge). Ces agences du futur intègrent de nouveaux concepts de relation client et les nouvelles technologies » (conseiller virtuel, kiosque d'enregistrement, mur de produits interactif, soft phones, bureaux nomades) ;
2. une nouvelle offre tarifaire jeune « **Ethias young drivers** » qui prévoit la diminution rapide du bonus-malus en cas de conduite sûre et responsable ;
3. l'assurance « **Digital Omnium** », une assurance pour les gsm, smartphones, tablettes et ordinateurs portables contre les dégâts matériels accidentels, le vol et l'incendie ;
4. l'« **Ethias starter pack** », un pack d'assurances (incendie et familiale) avantageux pour les jeunes de moins de 30 ans.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour **les assurés collectivités**, Ethias a :

1. lancé la newsletter **Info Pensions**, en collaboration avec Kluwer ;
2. remporté, pour la quatrième année consécutive, un trophée Decavi de l'Innovation pour le produit « **Hospiflex** », un produit sur mesure et entièrement flexible, reconnu comme une première sur le marché des soins de santé aux Collectivités et entreprises ;
3. organisé la deuxième édition des Ethias Prevention Awards.

* * *

Perspectives 2015 : focus sur l'innovation, les e-services et le rapport qualité-prix

Comme en 2014, Ethias continuera à promouvoir l'innovation en 2015.

Plus que jamais, il est important d'anticiper les évolutions rapides de la société. C'est pourquoi un groupe de travail interne à l'entreprise a été constitué depuis quelque temps déjà avec pour objectif : l'innovation. De cette manière, nous pouvons très rapidement être prêts à offrir des produits qui intègrent les nombreux développements technologiques. La voiture sans pilote en est l'exemple le plus concret.

En 2015, Ethias sera encore plus accessible pour ses assurés qu'en 2014, grâce au lancement dans quelques mois de son nouveau site web. Outre la rénovation du site, nos assurés pourront – encore plus facilement qu'auparavant - introduire un dossier sinistre et en suivre la gestion.

Malgré le climat macro-économique difficile dans lequel Ethias et tous les acteurs du marché de l'assurance évoluent, Ethias tient par-dessus tout à la qualité du service offert et travaillera encore en 2015 à son amélioration continue et ce, sans prévision dans les conditions actuelles d'augmentation tarifaire par branche.

Ethias, assureur Vie et Non vie, s'engage à une relation mutuellement profitable avec ses partenaires du secteur public et leurs agents, avec les entreprises et avec les particuliers qui lui font confiance.

Elle s'engage à leur fournir des produits et des services de première qualité au meilleur rapport qualité/prix afin de garantir une rentabilité durable dans le respect de ses valeurs fondamentales d'humanisme, d'éthique, d'engagement et de proximité.